

PREX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Beaudé, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PREX DES ANNONCES

212 lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.124

Successale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

MARDI, LE 6 AOUT 1872.

Quatre Victoires pour l'Opposition.

Nous avons aujourd'hui à enregistrer une brillante série de victoires pour l'opposition. Nous sommes victorieux, malgré la corruption la plus éhontée, à Bellechasse, Montmagny, Kamouraska et Portneuf. Nous avons donc conquis deux comtés sur le ministère.

L'Élection de Québec-Centre.

L'histoire complète et vraie de l'élection de Québec-centre, serait instructive à plus d'un titre et ferait toucher du doigt à quel état avancé de corruption et de démoralisation en est arrivée toute une classe d'individus; elle montrerait aussi jusqu'où l'on peut pousser la fourberie.

On sait dans quelles fâcheuses conditions la candidature de M. Ross a d'abord été posée. Nous avons lutté tout le temps sous le coup d'un grand désavantage. Les préjugés étaient trop excités pour laisser entendre la voix de la raison et prévaloir les considérations politiques.

A ce premier désavantage est venu bientôt se joindre l'abandon des nationaux. Dans la lutte entreprise contre M. Cauchon, c'est-à-dire contre l'homme qui a fait le plus de mal au parti libéral et qui devrait lui inspirer le plus de ressentiment, nous n'avons été servis que par quelques-uns de nos amis.

tralité faite par M. Langevin pour ménager le haut commerce, elle faisait une guerre acharnée à la candidature de M. Ross. C'est que le gouvernement savait bien qu'il trouverait en M. Ross ce qu'il redoutait le plus, un député indépendant; et que quant à M. Cauchon, il serait comme par le passé à ses ordres, bornant son ambition à se faire payer cher et sa gloire à servir.

Passons rapidement sur le désastreux effet qu'ont dû avoir la retraite de M. Simard le lendemain de la nomination, et une série d'autres faits qui ont jeté le doute et le trouble dans nos rangs.

Hier matin, l'élection s'est engagée sous le coup de tant de désavantages; nous avions à lutter à la fois contre une grande partie de l'Opposition, contre les deux ministères et leurs fidèles adeptes, contre la défection et la trahison.

Malgré tous ces désavantages, le vote obtenu par M. Ross a été considérable. Jusqu'à midi, le succès de M. Cauchon était incertain. Mais alors ses partisans se sont mis à s'emparer des polls et à gêner la votation. Il aurait fallu alors avoir recours à la violence. M. Ross, d'accord avec son comité, s'y est positivement refusé.

Comme nous l'avons dit hier, il n'y aurait pas eu de violence, si un certain nombre des partisans de M. Cauchon, après avoir brisé les vitres et enfoncé les portes à l'Église du Patronage, n'étaient venus attaquer l'Hôtel Stadacona. Cela a amené des représailles et la déplorable lutte dont on trouvera plus loin les détails.

En résumé, l'élection a été chaude, ment contestée, et M. Cauchon, élu par 300 de majorité seulement, doit sa victoire, non à sa popularité, mais à une série de circonstances extérieures qu'il était à peu près impossible de surmonter.

Les votes de M. Langevin ont cotés, en moyenne, 8, 10 et 12 piastres. Des affidavits prouveront, au besoin, qu'il a été offert jusqu'à 23 piastres.

agents de M. Langlois, pour jeter des sorts sur tous ceux qui voteront pour M. LaRue. Nous fait plaisir de constater qu'une paroisse entr'autres, a fait noblement son devoir: c'est la paroisse natale de M. G. LaRue, Saint-Jean, Ile d'Orléans.

LISTE DES POLLS. Ile d'Orléans. Langlois Larue. St. François 37 22

Majorité 436

Bulletin Electoral.

BELLECHASSE. C. F. St. Michel, No. 1. 67 79

Majorité pour M. Fournier 618

COMTÉ DE MONTMAGNY.

McGreevy. O'Farrell. Champlain. 243 165

Majorité pour M. Blanchet. 26

COMTÉ DE LÉVIS.

Blanchet. Fréchetto. Lévis. 661 249

Majorité pour M. Blanchet. 26

COMTÉ DE LA PÉRIE.

Il paraît que l'hon. M. Beaubien se présentera à Chicoutimi, aux instances de M. Price. Il aura pour adversaire M. Guay, marchand de Chicoutimi, beau-frère de M. Tremblay.

Nous avons reçu la dépêche suivante trop tard pour notre numéro d'hier: MM. Barthe et Mathieu ont été mis en nomination.

M. Barthe a été proposé par M. J. A. Dorion M. P. P., par les maires de toutes les paroisses, par MM. McNaughton, Massue et autres citoyens influents.

M. Mathieu a été proposé par le sénateur Guévremont et plusieurs cultivateurs. Il y avait 2,000 personnes présentes. Un train spécial commandé par M. Sénéchal, avait amené des townships un nombreux renfort au parti Mathieu.

Tout s'est passé paisiblement. Les deux partis paraissent également divisés, celui de M. Barthe réclame une forte majorité dans les paroisses.

On annonce que dimanche dernier, à St. Césaire, M. Cheval s'est retiré de la lutte. En conséquence M. Mercier serait élu par acclamation.

Dans le comté de Hastings-nord, M. Bodwell, l'ancien député, a défait son adversaire M. Wallbridge, par une majorité de 209 voix.

Dans le comté de Lanark le candidat réformiste, M. Galbraith a été élu par 150 voix de majorité sur M. Rosmond et de 295 sur l'hon. M. W. MacDougall, ancien représentant du comté qui avait été élu par acclamation en 1867, et n'a réuni en tout que 275 votes. Ainsi passe la gloire d'un ex-lieutenant-gouverneur.

Le comté de Huntingdon a unanimement élu M. Julius Scriber, son ancien député. M. Scriber a généralement voté avec le gouvernement; mais le Herald se dit autorisé à annoncer qu'à l'avenir il fera cause commune avec l'opposition.

Madrid et Berlin.

Que la France se recueille et qu'elle garde une réserve digne dans ses actes et ses paroles, tant qu'elle n'aura pas échappé aux étreintes de l'ennemi: c'est rationnel et c'est prudent. Agir autrement, ce serait faire preuve d'une furie impulsive et montrer qu'on manque de foi dans l'avenir.

Mais que le pays perde de vue un seul jour la portée du gnet apens dont il a été la victime insouciante, et qu'il ignore tout ce que trame dans l'ombre son insatiable ennemi, celui qui cherche à frapper en tuant la France, toute une civilisation et toute une race, voilà qui serait impardonnable!

Aujourd'hui, il nous convient d'examiner ses progrès dans le Midi de l'Europe, en Espagne, pays qu'elle voudrait enserrer dans ses mailles, non pour le même peut-être, mais pour l'action encore puissante qu'il peut exercer, conduit par des mains habiles, dans les destinées générales de notre continent.

c'est-à-dire des hommes qui, avant comme après l'incident Hohenzollern, ont été intimement liés avec la chancellerie allemande.

L'idée que M. de Bismark s'entend avec Victor-Emmanuel, et que la question de la couronne d'Espagne n'est pas étrangère à cette entente, prend une telle consistance, que nous ne pouvons nous empêcher d'en parler, bien qu'il y a peu de jours que cette nouvelle à sensation ait été l'objet de nos plaisanteries.

Il y a un plan à ce propos, disent les gens bien informés. Pourquoi pas? Y a-t-il un plan, quelque audacieux qu'il soit, qui ne puisse tenir dans le cerveau élastique du grand chancelier?

Nous qui évitons toujours de lancer des accusations vagues, nous ne croyons pas le second point, mais nous commençons à être persuadés de la vérité de premier. Il est possible que M. de Bismark, qui fut l'inventeur de la candidature Hohenzollern, n'ait pas abandonné l'idée même de cette combinaison, et qu'il l'ait simplement ajournée.

Heureusement, l'Espagne n'a pas à craindre une invasion, même à titre d'intervention pacifique, et rien ne pourra nous imposer un roi de race allemande.

L'Allemagne a battu la France, l'a humiliée, a démembré son territoire, et est en train de vider ses coffres-forts; mais l'Allemagne a telle fin son œuvre? Non, l'Allemagne veut empêcher la résurrection de la France.

L'Allemagne ne permettra à la France de jouir en paix, même de son autonomie intérieure, que tant qu'elle la verra en proie à l'action dissolvante des partis, et tant que ses institutions ne mettront pas en danger les intérêts allemands. Cela étant, et cela est, qu'est de plus logique que de voir M. de Bismark travailler à s'emparer de cette muraille de pierre qui cerne la France du côté des Pyrénées.

Après avoir donné des détails très circonstanciés sur l'abdication probable du roi Amédée, qui aurait voulu déjà quitter le trône à plusieurs reprises, et qui n'a consenti à le garder que sur les instances de son père; après avoir soutenu que ces recommandations furent le résultat de conseils des ministres dans lesquels l'influence allemande domina; après avoir constaté que c'est de Berlin que partit la recommandation d'appeler au pouvoir les radicaux; après avoir enfin déclaré que le roi Amédée tient son abdication prête pour le jour où les républicains lanceront le cri insurrectionnel, ces journaux s'expriment à peu près dans ces termes:

Quelle est le mobile de l'Allemagne dans ces par de longs cils de velours qui en cachait chaste ment l'éclat, sa bouche mignonne ornée de dents de perles était bordée de deux lèvres rouges comme du corail; Sa peau fine avait conservé ce duvet des fruits mûrs et les tresses de ses cheveux aux reflets bleuâtres pouvaient, lorsqu'elles étaient défilées, former un voile à tout son corps.

—Allons! allons! la paix, dit le général; la route d'aujourd'hui vous a-t-elle fatiguée, ma niece?

—Non, pas excessivement, répondit la jeune fille avec un ballement étouffé; depuis près d'un mois que nous sommes en voyage, je commence à m'habituer à ce genre de vie, que, j'avoue, dans les commencements, je trouvais excessivement pénible.

—Eh bien! docteur, dit en riant le général au gros homme qui venait en soufflant comme un bouf de s'asseoir sur sa valise, comment trouvez-vous ma niece ce soir?

—La senorita est toujours charmante, répondit galement le docteur en s'essuyant le front, ne trouvez-vous pas que la chaleur est étouffante?

—Ma foi non, répondit le général, pas plus qu'à l'ordinaire.

triqués? M. de Bismark ne peut pas avoir de préférences pour les unionistes, les radicaux ou les socialistes, fractions qu'il doit avoir de la peine à définir exactement, malgré les lumières de son conseiller pour les affaires d'Espagne, M. Rasou; le but de M. de Bismark, c'est que le roi Amédée reste en Espagne jusqu'à ce que la tempête cède.

L'our cela il produira à ce prince sa protection, il lui donnera un appui moral, il le créditera auprès des capitalistes—le Trésor espagnol qui emprunte à 22 pour cent il y a deux mois, a trouvé tout d'un coup de l'argent à 6 pour cent—et il organisera sa police avec l'aide de ces agents qui font la navette entre Rome, Versailles, Vienne et Madrid.

Le but est bien transparent, c'est de tenir l'Espagne entre ses mains pour qu'elle coopère aux projets que le chancelier allemand caresse, d'accord avec l'Italie, en prévision d'événements qu'il croit prochains en France et au Vatican.

Une remarque encore: La candidature du prince Frédéric Charles serait tenue en réserve pour le cas où Amédée, ne voulant ou ne pouvant pas faire face à la tempête, résignerait ses pouvoirs. Qui sait même si l'on ne le poussera pas dans la voie de l'abdication, dans l'espoir de mettre le prince allemand à sa place.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Bismark s'opposera de toutes ses forces, soit à la consolidation de la République en Espagne, soit à l'avènement du prince Alphonse, fils de François d'Assise et d'Isabelle II. Ces deux gouvernements seraient contraires à sa politique, opposés au schisme catholique qu'il prépare, et amis dévoués de la France, qu'il est une nation pour tout bon Espagnol.

Ce qui est encore évident c'est que le prince chancelier accorde une attention toute spéciale aux affaires d'Espagne, et se fait représenter un de ses hommes de confiance, un de ses anciens secrétaires intimes, M. Wandsleben.

Il y a pas moyen de douter après cela qu'il y ait un fond de vérité dans les projets que la presse espagnole et italienne prête à M. de Bismark.

Télégraphie Générale.

Paris, 5. Le président Thiers laisse Paris aujourd'hui pour Trouville, place d'eau du département de Calvados.

Madrid, 5. Le roi Amédée est arrivé à San Sebastian dans la province de Guiposcoa. Il a eu une réception enthousiaste. Le préfet du département des Basses-Pyrénées lui a remis à cette place, une lettre du président Thiers félicitant le roi d'avoir échappé à la récente tentative d'assassinat dirigée contre lui.

New-York, 5. Une dépêche de la Caroline du Nord mandate que Merriman a obtenu une majorité de 500 à 1,200 voix.

Londres, 5. Le Très Hon. Lord Hetherley, Grand Chancelier, a abandonné sa charge à raison de ce côté: partielle.

New-York, 5. On a confisqué pour 40,000 de sous ce matin dans une magasin assorti de cigares et tabac. On pense que ces marchandises ont fraudé la douane. Personne sous arrestation.

Washington, 5. Le secrétaire Boutwell présume que pendant le mois d'août la dette publique sera réduite de plus de \$12,000,000.

Concord, N. H., 5. Horace Greeley est attendu ici jeudi prochain. On fait des préparatifs pour le recevoir.

Providence, R. I., 5. Cinq membres de l'ambassade japonaise sont arrivés ici ce matin et ont été reçus par le Maire Snow.

—Eh! mais, fit-elle en souriant, il me semble que les pierres sont assez abondantes sur notre route, et qu'il n'a tenu qu'à vous d'en ramasser la charge d'une mule.

Fauilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 6 AOUT 1872.

LE CŒUR-LOYAL

PAR GUSTAVE AIMARD.

LES VOYAGEURS

Environ à l'heure où les trappeurs partaient à la grotte et reprenaient la piste des Comanches, à vingt milles à peu près de l'endroit où ils se trouvaient, une troupe assez considérable de voyageurs blancs, s'arrêtait sur les bords de la grande Canadienne et se préparait à camper pour la nuit, dans une magnifique position, où se voyaient encore quelques vestiges d'une ancienne halte de chasse indienne.

s'approcha respectueusement d'un palanquin attelé de deux mules et escorté par deux cavaliers.

—Dans quel endroit votre seigneurie désire-t-elle que l'on dresse la tente de la senorita? demanda la jeune officier en se découvrant.

—Où vous voudrez, capitaine Aguilar, pourvu que ce soit bientôt fait; ma niece tombe de fatigue, répondit le cavalier qui se tenait à droite du palanquin.

C'était un homme de haute taille, aux traits durs et accentués, au regard d'aigle, dont les cheveux étaient blancs comme les neiges du Chimborazo, et qui sous le large manteau militaire qui le couvrait, laissait voir la splendide uniforme, étincelant de broderies, de général mexicain.

Le capitaine se retira après s'être incliné, et, retournant auprès des lanceros, il leur donna l'ordre d'établir au milieu de l'enceinte du camp une jolie tente aérée de rose et de bleu, portée, en travers sur le dos d'une mule.

blonde, qui étouffait dans un uniforme d'officier de santé.

Ce personnage dont l'âge était un problème, mais qui paraissait avoir près de cinquante ans, se nommait Jérôme-Boniface Durieux, il était français et chirurgien-major au service du Mexique.

En mettant pied à terre, il avait saisi et placé sous son bras, avec une espèce de respect, une grosse valise attachée derrière la selle de son cheval et dont il semblait ne vouloir pas se séparer.

—Eh bien! docteur, dit en riant le général au gros homme qui venait en soufflant comme un bouf de s'asseoir sur sa valise, comment trouvez-vous ma niece ce soir?

—Ne faites pas attention à cette folle, docteur, vous savez bien que c'est

une enfant gâtée, dit la jeune femme avec un charmant sourire.

—Je vous ai toujours dit, dona Luz, insista le médecin en fronçant ses sourcils et en enfant ses joues, que cette petite fille est un démon, pour qui vous êtes trop bonne et qui finira par vous jouer un mauvais tour un jour ou l'autre.

Oooh! le méchant ramasseur de cailloux! dit avec une grimace la médisante, faisant allusion à la manie du docteur de collectionner les pierres.

—Allons! allons! la paix, dit le général; la route d'aujourd'hui vous a-t-elle fatiguée, ma niece?

—Non, pas excessivement, répondit la jeune fille avec un ballement étouffé; depuis près d'un mois que nous sommes en voyage, je commence à m'habituer à ce genre de vie, que, j'avoue, dans les commencements, je trouvais excessivement pénible.

—Allons! allons! la paix, dit le général; la route d'aujourd'hui vous a-t-elle fatiguée, ma niece?

—Non, pas excessivement, répondit la jeune fille avec un ballement étouffé; depuis près d'un mois que nous sommes en voyage, je commence à m'habituer à ce genre de vie, que, j'avoue, dans les commencements, je trouvais excessivement pénible.

—Allons! allons! la paix, dit le général; la route d'aujourd'hui vous a-t-elle fatiguée, ma niece?

—Non, pas excessivement, répondit la jeune fille avec un ballement étouffé; depuis près d'un mois que nous sommes en voyage, je commence à m'habituer à ce genre de vie, que, j'avoue, dans les commencements, je trouvais excessivement pénible.

—Allons! allons! la paix, dit le général; la route d'aujourd'hui vous a-t-elle fatiguée, ma niece?

Comté de Portneuf.

M. le Rédacteur, Nous avons ici pour curé un bien brave homme et dont le zèle en faveur du bien est spirituel de la paroisse est toujours vigoureux. Mais comme chacun des mortels d'ici-bas, il a un faible, celui de s'occuper de élections. Il est pour la Pointe-aux-Trembles ce qu'est l'abbé Drollet pour la paroisse St. Michel au-dessus de Québec; pour être tout à fait exact il faut ajouter qu'il n'a pas autant de violence dans le caractère, il se venge sur une pointe de diplomatie qu'il possède. Donc M. le curé de la Pointe-aux-Trembles s'occupe d'élections; c'est un tort parce que c'est une désobéissance et une désobéissance à l'autorité archiepiscopale.

Le prêtre dans une paroisse, est le préposé naturel au maintien de la morale. Il doit conseiller à ses ouailles de voter consciencieusement; si l'un des candidats n'offre pas les garanties de moralité voulues, cela au vu et au su de tout le monde, il doit se borner à citer l'inconvénient. Mais dans les circonstances actuelles, celles du candidat oppositionniste avait bien une dose de moralité aussi forte que celle de son adversaire, et le brave curé de la Pointe-aux-Trembles, n'a certainement pas le droit, pour donner libre cours à ses faiblesses ministérielles, de jeter du d'acridité sur le candidat opposé à M. Brousseau et faire mousser d'autant la candidature de ce dernier.

Depuis quelques dimanches les sermons à l'église ne roulent que sur ce sujet: "Votez suivant votre conscience, mais élisez M. Brousseau."

Il ne veut pas, a-t-il dit, dimanche dernier, froisser aucun parti; votez pour qui vous voudrez, vous êtes parfaitement libres, mais ayez le soin de choisir des hommes de principes religieux reconnus. Comme vous voyez, M. le Rédacteur, c'était de suite implicitement faire entendre aux électeurs qu'il y avait différence quant aux principes religieux entre les deux candidats. Le ton fait la chanson, dit un proverbe, et à entendre le digne curé il n'y avait pas à s'y méprendre, il n'était pas disposé à rebrousse chemin, et si M. Brousseau se fit tout à coup, il aurait trépassé d'aise de voir sa cause servir si diplomatiquement.

Pais M. l'abbé Parent a parlé un peu de l'état politique européen, notamment de celui de la France et de l'Italie. Il a dit que si la France était dans la situation difficile où elle se trouve, c'est grâce aux principes libéraux communitaires qui se glissent déjà en Canada.

Ainsi donc, dit-il, votez comme des chrétiens, des catholiques, ne vous laissez pas tromper par ces grands orateurs de deux trois heures en chambre font des discours de deux trois heures, prolongent les séances et partant la session, augmentent les frais et ruinent insensiblement le pays. Ainsi, d'après M. le curé, tous les bavards, tous les orateurs féconds devraient être proscrits parce qu'ils parlent trop longtemps. M. le curé voit à si d'un mauvais œil l'indemnité parlementaire, qui est une mesure ministérielle, tout n'est donc pas parfait dans le ministère. Votez comme des chrétiens, des catholiques si vous ne voulez pas subir le même sort que les français. Vous savez qu'il y a en Canada deux partis, l'un rouge et l'autre bleu. D'abord prenons le parti rouge; ce parti trouvant sa couleur trop éclatante s'est mis à couvrir sous le manteau de la nationalité.

Il se compose de notaires, d'avocats et de médecins qui tous vivent de faim (il n'a pas dit s'il y avait des libraires ou des marchands de vins; c'est peut-être compromettant) qui se fauillent pour escamoter votre confiance afin d'avoir des places qui leur donnent de quoi vivre. Méfiez-vous de ces gens-là, il y en a dans le comté de Portneuf, nous en avons dans la Pointe-aux-Trembles; le brave curé n'a pas osé dire qu'il y en avait aussi au Cap-Santé. Sachez-vous, dit-il ce qu'a fait ce parti qu'on dit national, il a lancé des circulaires que plusieurs d'entre vous ont entre les mains, comme on lance un boulet pour surprendre votre bonne foi. On ne savait pas dans le comté qu'un boulet pût se rendre coupable de cette façon envers les individus, envers la société.

M. le curé a terminé en disant aux électeurs: j'ai entendu dire que l'on employait les menaces, l'argent et la boisson pour obtenir des votes. Méfiez-vous donc du parti national, etc.

Il n'est pas besoin de mentionner ce qu'il y a d'insidieux sous ces paroles. Je laisse, M. le rédacteur à vos lecteurs, d'apprécier cette correspondance. Peut-être demain le Dr. de St. George crèvera-t-il de rire au lieu de crever de faim. Je m'attends au cri de scandale et de manque de respect à son curé. Je proteste d'avance contre ces accusations. J'ai tout le respect pour desservant de notre paroisse, mais à mon avis il y a une certaine considération que l'on doit à ses ouailles et certainement M. le curé de la Pointe-aux-Trembles y a manqué, surtout là où il sait qu'on ne peut pas lui répondre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, WILLIAM VENNERS, JR.

patrimoine et d'une connaissance parfaite de chiffres, il amassa en peu de temps une très-belle fortune, qu'il employa plus tard à des travaux gigantesques; c'est ainsi qu'il devint propriétaire entr'autres du vaste aqueduc de Toronto—qu'il était sur le point de céder à cette ville—lorsqu'une violente attaque d'apoplexie est venue le frapper.

Incapable d'une fausse transaction, M. Furniss jouissait d'un caractère de haute probité; catholique sincère, il observait ses devoirs religieux avec une stricte régularité, donnant l'exemple à tous par son respect pour tout ce qui se rattachait à la religion et à ses ministres.

Plusieurs de nos institutions religieuses doivent à sa généreuse initiative l'état florissant dans lequel elles se trouvent. Charitable, sans ostentation, M. Furniss distribuait aux pauvres une large part de sa fortune.

La famille perd en lui un digne chef, un cœur généreux et sensible dont elle conservera précieusement le souvenir. Nous lui offrons nos sincères condoléances.

MM. les Membres de la société d'une messe (section provinciale) sont priés d'offrir le Saint Sacrifice pour M. Jean-Baptiste Ferras, curé de St. André de Kamouraska, décédé le 4 du courant. Il faisait partie de la congrégation du Petit Séminaire de Québec, et du Séminaire de Nicolet.

H. TÊTE, D. Sous-Secrétaire. Archevêché de Québec, 6 août 1872.

Comté de Montmagny.

Table with 2 columns: Polls and Votes. Includes entries for St. Thomas, Cap St. Ignace, Berthier, St. Paul, St. Pierre, Montmagny, Ile aux Grues, St. François, No. 2.

Majorité pour M. Taschereau 81

FAITS DIVERS.

POUR LE SAGUENAY.—Le vapeur Clyde, capt. Lecours, laissera le quai St. André demain matin à 7 h. a. m. pour le Saguenay.

LEU à LEVY.—Le feu a détruit hier soir à Lévis le dépôt du Grand-Tronc, la maison des émigrants et les pontons.

AFFAIRE SANGLANT.—Ce matin, vers onze heures, une dispute s'est élevée à propos d'élection entre Philippe Wagner, batelier, et quelques individus qui l'accusaient d'avoir trahi son parti. Wagner a reçu des balles à la tête et a été blesé. Le jeune M. Wayne a été grièvement blessé en cherchant à défendre Wagner.

LA BAGARRE D'IER.—Nous avons dit hier comment le déplorable conflit entre les deux partis s'était survenu. Une fois transportée au quartier Montcalm, la lutte changea de caractère. Elle ne tarda pas à s'engager entre canadiens et canadiens déguisés en un conflit de nationalité. Les coups de feu commencèrent à la tête et a été blesé. Le jeune M. Wayne a été grièvement blessé en cherchant à défendre Wagner.

On ne connaît pas encore l'auteur du meurtre. Le, mais la police s'est mise à sa recherche. Le cadavre du jeune Gaudin fut immédiatement transporté à la station de police voisine où sa mère vint le chercher quelque temps après. Un autre individu reçut au-dessus de la poitrine une balle qui s'est logée dans les chairs et n'a pas encore pu être extraite.

Un jeune Fitzpatrick a reçu une balle dans la joue. Un M. Andrews a été brutalement battu. On lui a enligné la figure. Un M. Frenette a eu la peau de la tête enlignée par une balle.

Les nommés Clavet, Ernst et Robitaille, de la police provinciale, et deux autres de leurs confrères, ont été sérieusement maltraités. Non seulement le revolver a joué un rôle dans cette émeute, mais aussi les pierres et les bâtons. L'action devint si chaude que les militaires de la citadelle durent s'en mêler. Les artilleurs commandés par le colonel Strange avec huit ou dix cavaliers en tête se rendirent sur le théâtre du désordre pour prêter aide à la police qui est bien montrée en cette circonstance, et disperser les antagonistes. L'arrivée des troupes n'eut aucun effet sur les combattants; on les suivait par derrière, et ainsi à l'abri, on lançait toutes sortes de projectiles sur les adversaires.

—Le vapeur Jas. McKenzie est arrivé hier après-midi de Montréal avec les barques Emma et Kate McDonald, la golette Sea Bird et la barge Hope à sa remorque.

—La barque norvégienne Harmonie, parti de Québec pour Londres, le 10 juillet a été signalé par 48° 22' latitude nord, 36° 32' longitude ouest par la Victoria, capt. Lehmyer, parti de New-York à destination de Brème.

—La barque Princess Royal, parti de Québec pour Belfast le 15 juillet a été signalé devant Arrammore.

—Le navire Edwin Kaue, parti de New-Castle pour Québec, a été signalé le 9 juin, par 58° latitude nord, 38° longitude ouest par l'Orpheus, capt. Bellemar, à destination de Brème.

Halifax, 30 juillet.—La golette Iustria, de Québec, capt. Parrier, venant de R. kland, et la golette Providence, de Québec, capt. Albert, venant de Chatham, N. B., sont arrivées ici.

AVIS AUX MARCHANDS.—Le Bureau de Québec donne avis qu'une bouée verte, portant le mot Wreck (nafrage, écueil), a été placée à environ 25 brasses à l'est du navire inconnu, tombé dans les courants de Sandy Island. La bouée flotte dans 9 brasses d'eau à mer basse, nord par ouest demi-ouest par rapport à la Pointe-nord de l'île; ouest par rapport à R. et Island; ouest par rapport à la place du débarcadere. Les mâts du navire sont restés environ à 4 ou 5 pi. au-dessus de l'eau basse.

AVIS.—Le bateau de Québec, a été mouillé dans environ 25 brasses d'eau au nord-ouest d'un navire de non inconnu, coulé à fond dans la Baie Morte. La bouée se trouve dans 7 brasses d'eau à marée basse et se trouve dans l'ouest de 1 6/10 milles de Baggy Point et nord-nord-est à une distance de 1 mille de Mont-Port.

Les mâts du navire sont à 4 ou 5 pi. au-dessus de l'eau basse.

Le Magasin de \$1 de Harper.

10 CAISSES de Nouvelles Marchandises venant d'être reçues au magasin de \$1 de Harper. 2000 personnes visitent chaque jour le magasin. No. 4, Rue St. Jean, Porte voisine de M. Hall, Epicerie. Québec, 31 mai 1872.

Annouces Nouvelles.

Vente judiciaire.—J. O. Vézina. Ce que tout le monde doit savoir!!!—Montminy & Brunet. Avis—Glover, Fry & Cie. Pension Privée.

Revue Financière et Commerciale.

Québec, 6 août 1872. Montant perçu à la douane de Québec, le 5 du courant, dans le Port de Québec, \$2,303.45.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 28 p. m., 6 août 1872. Or 115½. Exchange sterling 110. Greenbacks 89, 87. E. C. BARROW, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

Marché tranquille, mais ferme. Ce matin, sur le marché de Chicago, le blé d'hiver coté à plus bas. Les prix de Liverpool n'ont subi aucun changement, comme le mandent les dernières dépêches du câble:

Table with 2 columns: Dates (3 Août, 2 Août) and various commodity prices (Farine, Blé, etc.).

Il s'est fait peu d'affaires sur le marché, cet avant-midi. Les transactions comprennent: 400 quintaux de blé de Liverpool, Canada, Welland, (nouveau), Superfine à \$6.10; 500 quintaux, qualité de ville, de \$6.10. Ventes aux commerçants: 50 quintaux, nouvelle extra, à \$6.85; 100 quintaux, forte de boulangers, super, à \$6.70; 100 quintaux superfine, à \$6.25; 130 quintaux de \$6.20; 100 quintaux No. 2 à \$5.80; 300 quintaux de \$5.1000 sacs de la cité à \$3.10.

On rapporte que le Grand Tronc a reçu 2,198 quintaux et le Canal Lachine aucun. Farine, par quart de 196 lbs.—Supérieure Extra..... \$0.00 à \$0.00. Extra..... 6.75 à 6.85. De Goût..... 6.00 à 6.70. Nouvelle Recotte Superfine, de l'Ontario..... 6.07½ à 6.00. Supérieure Ordinaire (Blé du Canada)..... 6.10 à 6.00. Farine Forte de Boulangers..... 6.50 à 7.00. Supérieure Blé de l'Ouest (Canal Welland)..... 6.10 à 6.15. Supérieure des Etats de la Cité (Blé de l'Ouest)..... 6.10 à 6.15. Supérieure du Canada, No. 2..... 6.10 à 6.15. Supérieure des Etats de l'Ouest, No. 2..... 6.00 à 6.00. Fine..... 3.90 à 4.00. Moyenne..... 3.50 à 3.75. Recettes..... 2.75 à 3.00. Farine en sacs de H. C. par 100 lbs..... 3.10 à 3.00. Farine en sacs de la Cité, (livrée)..... 3.10 à 3.00.

BLÉ, par minots de 60 lbs.—Marché lourd. Une cargaison de H. C. du printemps sous voile; vendue à \$1.31 p. m. FARINE D'AVOINE, par quart de 200 lbs.—Les côtes pour Haut Canada sont de 4.70 à 4.80. BLÉ D'IND, par minot de 56 lbs.—Lourd, à 57c. FINE FLOUR, par minot de 32 lbs.—Marché tranquille et nominal. Les côtes sont de 27 à 28c. Recettes, de 48 lbs.—Nominales, de 45 à 50c, selon la qualité. BEURRE par lb.—En demande modérée, de 15c à 17c, pour nouveau. FROMAGE, par lb.—Tranquille, ventes de 94 à 10c selon la qualité. LARD, par quart de 200 lbs.—Marché lourd. Nouveaux minots de 90.00 à 15.50, mess mince de 14.00 à 14.25. ALCALI, par 100 lbs.—Potasse, lourd et nominal; lière, de 6.70 à 6.77½. Potasse fine, première, de 6.00 à 6.85; seconde, de 6.00 à 6.00. SAINDOUX, par lb.—Fermé, de 10c à 10½.

pour le steam rendered et 94 cts. pour le kettle rendered. Beurre, de 20 à 27 cts. Fromage, de 10 à 12 cts. Pétrole cru, 12 cts; raffiné, 22c.

RAPPORT MARITIME.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 5 août. Navire Gannaque, Vella, Cagliari, 28 Mai, Coulthart & Macphie, sel. — Eastern Star, Ingleter, Newcastle, 5 Juillet, Charley & South, charbon. — Charger, English, Belfast, 9 Juillet, A. Gilmore & Cie., lest. — Barque Amelia, Svarre, Liverpool, 23 Mai, Hamilton Bros, sel. — Henrietta, Lindgren, Liverpool, 14 Juin, J. Sharples, Fils & Cie., lest. — Berthie, Nail, Iles de Cape Verde, J. Sharples, Fils & Cie., lest. — Economist, Nicholas, Llanelly, 26 Mei.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS.

Golette Théodora, Théodule Tremblay, Malbaie, bois. — Alma-Maria, A. Lagassé, Ile, bois. — Amanda, Jos. Bergeron, Châteauguay, bois. — Etiole, F. Paquet, Lotbinière, avoine. 14 Bateaux avec bois et foin.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

Golette Marie-Priscille, X. Bouchard, bois. — Mary Jane, L. Bernier, Baie aux Vaches. — Victoria, Lapointe, oust. — Marie-Emma, Lavoie, lest. — Nancy, Lapointe, lest.

Les douleurs spinales ou dans le dos, du caractère le plus mauvais, peuvent être grandement soulagées par le Liment Anodin de Johnson.

M. Henry Maudsley dit: "Il faut que les forces inférieures de la nature soient complètement et sagement développées avant de veiller à ce que le corps soit sain et vigoureux." C'est exact. L'homme exige un équilibre de force vitale dans le but d'aider au travail libre et physique. Lorsque l'on voit que le Sirop d'Hydroposphate de Fellov rétablit le déficit du sang ou appauvri, fortifie l'élement nerveux, et donne aux divers organes une action vigoureuse et un corps ferme, on se rend compte que le Sirop de sang est un remède nécessaire au fonctionnement d'un cerveau sain, il faut bien alors s'attendre de voir partout autant de cas d'infirmité et d'idiotisme.

Un déficit dans les éléments du sang ou une perte directe de ce liquide sont des causes de désordre dans les organes et dans le système en général; la disparition de ces éléments indiquent suffisamment que le Sirop rend au sang les éléments de force et de vigueur.

HEURES DE LA MAREE HAUTE.

Table with 3 columns: Day (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche) and Time (Aot, Matin, Soir).

PHASES DE LA LUNE.

Premier Quartier, Lundi, le 12 du courant, à 1 heures 4 minutes a. m.

Naissance.

A Ottawa, le 2 du courant, Madame J. A. Bélangier, un fils.

Mariage.

Dans l'église de Dayton, Minn., par le Révd. P. Maurer, M. Paul Godin et Belle, Dédina Guimoin, fille de M. Christophe Guimoin, autrefois du Cap St. Ignace, Province de Québec, Canada.

Annouces Nouvelles.

SALLE DE MUSIQUE.

GRAND OPERA ITALIEN.

Troupe d'Artistes Associés.

LUNDI ET MARDI SOIRS.

Les 12 et 13 d'AOUT 1872. Première soirée.—"Il Trovatore." Seconde soirée.—"Lucia di Lamermoor." Billets.—Premières, \$1; Galeries, 50 cts. Le plan de la salle se trouve chez M. Morgan, Marchand de Musique. Québec, 6 août 1872.

AVIS PUBLIC.

AVIS public est par le présent donné qu'en vertu d'un Brevet de l'Etat de New-York, J. D. VEZINA, propriétaire de la dite invention, a obtenu un brevet de la Cour du Recorder, Province de Québec, de la Cité de Québec, No. 1763, en faveur de son invention, consistant en un système de notation musicale, sous le nom de "WILLIAM SMITH".

AVIS public est par le présent donné qu'en vertu d'un Brevet de l'Etat de New-York, J. D. VEZINA, propriétaire de la dite invention, a obtenu un brevet de la Cour du Recorder, Province de Québec, de la Cité de Québec, No. 1763, en faveur de son invention, consistant en un système de notation musicale, sous le nom de "WILLIAM SMITH".

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY.

Baume de Cerisier Sauvage de Wistar. Toux, Rhumes, Consommation, Maladies Pulmonaires. Il n'est pas véritable s'il n'est pas signé L. Berry. Québec, 5 août 1872.

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. Dans l'affaire de WILLIAM AHERN, Failli. Composition et de Décharge à être exécuté par ses créanciers, et JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, il fera application à la suite du Cour du Recorder, la confirmation de la décharge décernée par le dit Cour.

WILLIAM AHERN, Failli. Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 5 août 1872—1m

AVIS.

JUST par le présent donné qu'une ancre du poids de 1200 livres, appartenant à la Compagnie de la Baie de Châteauguay, recueillie vis-à-vis l'Anse New-Liverpool, ont été déposées sur le Quai des Commissaires et que si le propriétaire ou les ayant droit ne les réclament pas, le tout sera vendu à l'enchère, suivant la loi.

F. GOURDEAU, Maître du Port. BUREAU DU PORT, Québec, 3 août 1872—1m

PROVENDE.

Bêtes à Cornes, Chevaux, etc. Compagnie de l'Amérique Britannique du Nord de Provende pour les Bêtes à Cornes, Chevaux, etc.

PROVENDE.

Compagnie de l'Amérique Britannique du Nord de Provende pour les Bêtes à Cornes, Chevaux, etc.

AVIS PUBLIC.

AVIS public est par le présent donné qu'en vertu d'un Brevet de l'Etat de New-York, J. D. VEZINA, propriétaire de la dite invention, a obtenu un brevet de la Cour du Recorder, Province de Québec, de la Cité de Québec, No. 1763, en faveur de son invention, consistant en un système de notation musicale, sous le nom de "WILLIAM SMITH".

AVIS public est par le présent donné qu'en vertu d'un Brevet de l'Etat de New-York, J. D. VEZINA, propriétaire de la dite invention, a obtenu un brevet de la Cour du Recorder, Province de Québec, de la Cité de Québec, No. 1763, en faveur de son invention, consistant en un système de notation musicale, sous le nom de "WILLIAM SMITH".

ON DEMANDE.

UN BON COMMIS, pour servir comme apprenti pharmacien. S'adresser à E. O. BRUNET, Rue St. Valier, St. Sauveur. Québec, 30 juillet 1872.

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. Dans l'affaire de HENRY GLASS, Failli. JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la suite du Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

HENRY GLASS, Failli. Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 2 août 1872—1m

ON DEMANDE.

UN JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, sachant l'Anglais et le Français, et muni de bonnes recommandations. S'adresser au Dr. FOURTIER, Chirurgien-Dentiste, No. 15, Rue St. Jean. Québec, 1 août 1872—3f

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. Dans l'affaire de HENRY GLASS, Failli. JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la suite du Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

HENRY GLASS, Failli. Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 2 août 1872—1m

ON DEMANDE.

UN CHIEN de Chasse, un Pointer, bien dressé. On ne regarde pas au prix qu'à ses qualités comme Chien de Chasse. S'adresser par écrit à la boîte No. 394, Bureau de Poste, en mentionnant le prix. Québec, 1 août 1872—3f

ON DEMANDE.

PLUSIEURS JEUNES FILLES intelligentes pour travailler à la préparation du Philodote, Sotérien, Omnicure, etc., etc. S'adresser au Dr. FOURTIER, Chirurgien-Dentiste, No. 15, Rue St. Jean. Québec, 1 août 1872—3f

UNE BONNE OCCASION.

UN jeune homme ayant fait un cours complet d'études classiques, pouvant produire de très bons certificats et enseigner les langues Française, Anglaise, Latine et Grecque, l'Histoire, la Géographie, la Littérature, l'Arithmétique, les Mathématiques et la Sténographie, désire qu'on lui confie l'instruction de trois ou quatre élèves. Pour les conditions, s'adresser No. 374, Rue des Fossés, St. Roch. Québec, 24 juillet 1872—1m

21e année de visite à Québec.

LE DR. J. D. L. ZENDER.

Donne ses consultations médicales et pharmaceutiques soit verbalement, soit par écrit, son livre "Anthropomy" sur la constitution, le système magnétique, phrénologique et thérapeutique de l'homme.

AVIS PUBLIC.

Le Docteur a opéré beaucoup de succès remarquables dans les douleurs de tête, de côté, etc. dans les obstructions, la rétention des mémoires et d'autres maladies, par le magnétisme humain seul et aussi à l'aide soit de l'électro-magnétisme, soit de la médication. C'est pourquoi, il donne une attention spéciale à la guérison des maladies du système nerveux, du cerveau, du visage, de la poitrine, de l'estomac, du foie, de l'épine dorsale et des poumons, aussi bien qu'à celle des maladies mentales, de la paralysie, de l'hydrocécie, de l'épilepsie, de la chorée et de la corruption. Il décrit les dispositions du corps, telles que le caractère, les vertus, les défauts et les vices, puis les capacités de l'esprit; de là il émettra son jugement sur le choix de la profession, du métier, de l'occupation, de l'association, des amis, enfin, il usera en prescrire des remèdes physiques et moraux, et donnera des directions pour la guérison et la prévention des maladies.

Honoraires de \$1 à \$2.—Bureau chez Mad. Boyce, City Hotel, No. 1, Rue des Jardins—jusqu'à JEUDI prochain le 8 AOUT. Québec, 30 juillet 1872.

AVIS.

GLOVER, FRY & CIE.

Appellent une attention spéciale sur ce qui suit. LOTS A BON MARCHÉ.

Etouffé à Robes de 5 cts. à 20 cts. la Verge. Châlis Caraculés à 18 cts. la Verge. Indiennes Noire et Blanche à 50 cts. Piqués, Blanc et de Couleur à 30 cts. Bas de Coton Blanc de 124 cts. et 14 cts. la paire. Manteaux pour Dames. Jupons en Batiste et en Coton. Chapeaux en Paile. Parasols à des prix grandement réduits.

Les Marchands de la Campagne feront bien de visiter les lots ci-dessus mentionnés. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 25 juillet 1872.

ACTE DE LA FAILLITE 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. Dans l'affaire de WILLIAM AHERN, Failli. Composition et de Décharge à être exécuté par ses créanciers, et JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, il fera application à la suite du Cour du Recorder, la confirmation de la décharge décernée par le dit Cour.

WILLIAM AHERN, Failli. Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 5 août 1872—1m

ACTE DE LA FAILLITE 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. Dans l'affaire de WILLIAM AHERN, Failli. Composition et de Décharge à être exécuté par ses créanciers, et JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, il fera application à la suite du Cour du Recorder, la confirmation de la décharge décernée par le dit Cour.

WILLIAM AHERN, Failli. Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 5 août 1872—1m

A LOUER.

UNE maison meublée ou non meublée, sur la rue St. Famille, No. 20, possession immédiate. Elle contient 11 Chambres, Gas, etc., etc. S'adresser à ce Bureau. Québec, 6 août 1872—2½

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JAMES HUGHES, marchand de marchandises sèches, Failli.

Le failli n'ayant fait une cession de ses biens, les créanciers ont notifiés de se réunir à mon Bureau, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOUT, à ONZE heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic.

R. HENRY WURTELE, Syndic ad interim. Québec, 1 août 1872—2s

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec. Dans la Cour Supérieure. No. 71. Dans l'affaire de A. SAVARD & FRÈRE, Failli.

LUNDI, le DEUXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

AMÉDÉE SAVARD, LAVOIE & DROUIN, Ses Procureurs ad litem. Québec, 30 juillet 1872—1m

L'Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ALFRED M. RATTY, Failli.



(ÉTABLI EN 1861.)

J. D. LAWLOR,

Manufacturier de

MACHINES A COUDRE,

SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

HOSPICE ST. JOSEPH, Montréal, 5 Août 1871.

Monsieur, — Dans des occasions précédentes, nos Seigneurs ont donné leurs témoignages en faveur de la Machine à Coudre de Wheeler & Wilson; mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family", fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

SEUR GAUTHIER.

VILLA MARIA, Montréal, 7 Sept. 1871.

Monsieur, — Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer Family", fabriquée par vous, nous avons l'honneur de vous informer que nous l'estimons supérieure à la Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre pour les familles et les manufacturiers, dont nous avons fait usage.

LA DIRECTRICE DE VILLA-MARIA.

HOTEL DIEU DE ST. HYACINTHE, Montréal, 11 Septembre 1871.

Monsieur, — Parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette institution, nous avons la "Singer Family", de votre manufacture; nous sommes heureuses de la recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SEIGNEURS DE LA CHARITÉ, De l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe.

MONASTÈRE DE N.-D. DE CHARITÉ DE REFUGE, Ottawa, 21 Oct. 1871.

Monsieur, — Nous éprouvons beaucoup de plaisir à ajouter notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre "Singer Family", de votre manufacture, que nous avons achetée de vous. Nous sommes parfaitement satisfaites, qu'elle est égale à la Wheeler & Wilson, et supérieure à toute autre machine à coudre dont nous avons fait usage dans cette institution.

LES SEIGNEURS DE N. D. DE CHARITÉ.

Montréal, 16 Mars 1872.

Monsieur, — Ayant parfaitement éprouvé les qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Famille" fabriquée par vous, je puis vous dire avec plaisir qu'elle est très facile à comprendre, et fait un point net supérieur et solide avec toute sorte de fil depuis le No. 10 à 150. — Ains, je puis faire à perfection l'ouvrage le plus délicat, et coudre avec la plus grande facilité l'étoffe la plus épaisse; suivant moi cette machine est préférable à la Wheeler & Wilson, et à toute autre dont j'ai fait usage, pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

MME E. TASSÉ, Modiste, No. 100, Rue Notre-Dame.

Montréal, 2 avril 1872.

Monsieur, — La Machine Singer à Coudre à l'usage des familles que nous avons achetée depuis deux ans, nous a toujours donné la plus haute satisfaction.

LES SEIGNEURS DE LA CONGRÉGATION Notre-Dame de St. Roch, Québec.

Montréal, 2 avril 1872.

Monsieur, — J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités supérieures de la Machine Singer à Coudre pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point tout semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre.

MME EDOUARD BOILY, Marchand-Epicer, Rue St. Joseph, St. Roch.

Montréal, 13 Avril 1872.

Monsieur, — Ayant dans cet établissement 17 de vos Machines à Coudre "Singer No. 2" dont quelques-unes sont continuellement en opération sur différents ouvrages depuis plus de 6 ans, je suis heureux de vous informer qu'elles donnent pleine satisfaction sur tous les rapports et qu'elles sont supérieures à celles de Wheeler & Wilson, ou à toute autre Machine à Coudre de fabrication indigène ou étrangère, dont nous avons fait usage dans notre manufacture.

FRS. SEOLLS, Gérant de la Cie. de Caoutchouc Canadienne de Montréal.

Montréal, 15 Avril 1872.

Monsieur, — Nous avons 22 de vos Machines à Coudre qui sont continuellement en opération depuis un an, et nous trouvons qu'elles rendent un grand service, que nous avons décidé de prendre des arrangements avec vous pour nous en fournir des semblables, pour remplacer d'autres de différentes sortes que nous avons, vos machines faisant notre ouvrage mieux que toutes autres que nous avons essayées.

LA CIE. DE CAOUTCHOUC DE QUÉBEC, A. M. FARMER.

Montréal, 23 avril 1872.

Monsieur, — Il me fait beaucoup de plaisir de recommander la machine Lawlor "Lock Stitch" à coudre à l'usage des familles. J'ai employé que vos machines, mais sincèrement je dois dire que vos machines sont plus simples et plus faciles à manier et que le point qu'elles exécutent est aussi net, aussi uniforme que le peuvent faire les machines les plus dispendieuses.

W. S. PARKS, Encanteur et Courtier, No. 20 rue St. Jean.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage, au sujet de vos machines à coudre, s'en allant résider à Ottawa où il a ouvert un vaste magasin de Chapeaux et de Pelletteries, M. CHS. FECTEAU, depuis 17 années consécutives, administrateur du magasin de M. Côté à Québec, au plaisir d'annoncer qu'il est maintenant à la tête de l'établissement. Il offre aux pratiques et au public des articles d'expérience consommés dans cette branche commerciale et industrielle, d'un assortiment qui ne comprend que des articles recommandables et de la plus haute valeur, et de prix et de conditions de paiement les plus raisonnables.

LES SEIGNEURS DE LA PROVIDENCE, Du Côté St. Louis.

Montréal, 14 Mai 1872.

Monsieur, — C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos machines à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elles nous ont toujours donné satisfaction et nous sommes heureuses de la recommander aux ménages.

LES SEIGNEURS DE L'HOTEL-DIEU de Québec.

Montréal, 14 Mars 1872.

Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrication qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

J. B. RICHARD, Fabricant de chapeaux, Coin des rue Richelieu et Ste. Marie.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — Depuis cinq ans je fais usage de machines à coudre achetées de vous, je les recommande pour leurs excellentes qualités et c'est avec plaisir que je rend témoignage à leur supériorité.

E. BOYLE, Rue St. Jean.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrication, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

JOHN CHILDS, Notaire Public.

Montréal, 24 Avril 1872.

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrication, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

Monsieur, — Depuis les cinq dernières années nous avons fait usage de vos machines "Singer" à coudre et pendant tout ce temps, nous n'avons pas donné un seul centin pour les faire réparer. Nous les recommandons en toute sûreté au public.

P. G. DIGAÏ & FRÈRE, Chapeliers et Fourreurs, No. 24, rue St. Jean.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — Faisant constamment usage de plusieurs machines à coudre "Singer", achetées de vous, je suis heureux de vous dire qu'elles me donnent la plus complète satisfaction et les recommander à toutes personnes désireuses d'acheter des machines de première classe.

O. MIGNER, Fabricant de chapeaux en gros.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — Je suis complètement satisfait de la machine à coudre "Singer" que vous m'avez vendue et je suis heureux de la recommander à tous ceux qui veulent acheter un bon moulin à coudre.

LOUIS BILODEAU, MILK-END.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrication qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

J. B. RICHARD, Fabricant de chapeaux, Coin des rue Richelieu et Ste. Marie.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — Depuis cinq ans je fais usage de machines à coudre achetées de vous, je les recommande pour leurs excellentes qualités et c'est avec plaisir que je rend témoignage à leur supériorité.

E. BOYLE, Rue St. Jean.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — La machine Lawlor Lock Stitch à coudre fonctionne bien, fait un point très net, des deux côtés du tissu, et coud aussi bien dans étoffes épaisses que dans les étoffes fines.

MDLLE M. BRITTON, modiste.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrication, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

JOHN CHILDS, Notaire Public.

Montréal, 24 Avril 1872.

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrication, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

MDLLE M. BRITTON, modiste.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — En réponse à votre demande nous avons l'honneur de vous dire que les machines à coudre que nous avons achetées de vous ont fonctionné très bien jusqu'ici et que les réparations que vous avez faites à quelques-unes que nous avions déjà, ont été faites avec beaucoup d'habileté.

Vos très humbles, GLOVER, FRY & Cie.

Montréal, 28 avril 1872.

Monsieur, — Je suis heureux de vous informer que le Moulin Lawlor à Coudre à l'usage des Familles fonctionne à notre satisfaction. Madame Blais le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage domestique.

M. J. D. LAWLOR, Fabricant de chapeaux en gros.

Montréal, 3 mai 1872.

Monsieur, — Nous sommes heureuses de vous informer que votre Machine à Coudre "Singer Family" donne complète satisfaction sous tous rapports. Elle fonctionne à perfection sur toutes sortes de étoffes, légères ou épaisses, avec toutes sortes de fil. Elle est ainsi plus convenable pour nous que la Wheeler & Wilson, ou toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait usage, et nous la recommandons comme telle avec beaucoup de plaisir.

LES SEIGNEURS DE LA PROVIDENCE, Du Côté St. Louis.

Montréal, 14 Mai 1872.

Monsieur, — C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos machines à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elles nous ont toujours donné satisfaction et nous sommes heureuses de la recommander aux ménages.

LES SEIGNEURS DE L'HOTEL-DIEU de Québec.

Montréal, 14 Mars 1872.

Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrication qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

J. B. RICHARD, Fabricant de chapeaux, Coin des rue Richelieu et Ste. Marie.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — Depuis cinq ans je fais usage de machines à coudre achetées de vous, je les recommande pour leurs excellentes qualités et c'est avec plaisir que je rend témoignage à leur supériorité.

E. BOYLE, Rue St. Jean.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrication, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

JOHN CHILDS, Notaire Public.

Montréal, 24 Avril 1872.

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrication, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

MDLLE M. BRITTON, modiste.

Montréal, 24 avril 1872.

Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrication qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

MAGASIN CHAPEAUX ET DE FOURRURES.

M. OLIVIER COTÉ, Chapelier et Marchand de Fourrures bien connu, s'en allant résider à Ottawa où il a ouvert un vaste magasin de Chapeaux et de Pelletteries, M. CHS. FECTEAU, depuis 17 années consécutives, administrateur du magasin de M. Côté à Québec, au plaisir d'annoncer qu'il est maintenant à la tête de l'établissement. Il offre aux pratiques et au public des articles d'expérience consommés dans cette branche commerciale et industrielle, d'un assortiment qui ne comprend que des articles recommandables et de la plus haute valeur, et de prix et de conditions de paiement les plus raisonnables.

L'assortiment de Chapeaux et Coiffures du printemps, de l'été et de l'automne qu'il a en magasin est d'une variété comme il s'en rencontre peu. Il informe aussi les amis et le public qu'il garde pendant la saison, jusqu'au commencement de l'hiver les pelletteries qu'il voudrait bien déposer à son magasin, cela moyennant la rémunération minime d'ordinaire.

Il offre de payer le plus haut prix toutes les Pelletteries Vertes qu'il lui apportera. En outre, il promet d'avancer aux acheteurs satisfaction complète.

O. COTÉ, Chapelier et Fourreur, Coin des rue St. Jean et du Palais.

Montréal, 1 mai 1872.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES OFFERTS AUX ACHETEURS DE MARCHANDISES SÈCHES A l'Enseigne du (Steamship)

NOUS soussignés, ayant fait de très grands achats, et ayant la haute considération qui vient d'être émise dans toutes les espèces de Marchandises Sèches, nous offrons aux acheteurs des avantages extraordinaires, relativement aux prix et à l'assortiment.

Nous désirons particulièrement attirer l'attention sur nos Draps et Cadures noires de l'ouest de l'Angleterre, sur une immense quantité de variétés de Tweeds Anglais, Ecossois et Canadiens; aussi sur un grand assortiment de Soies (dites Gros Grains) noires et de couleurs, Soies Glaces, Popelines et Voires Antiques de toutes sortes, et de quelques autres de plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Pahama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et quelques-uns des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'entouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long à deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

Que sont les Machines Singer à Coudre à l'Usage des Familles et des Manufactures? Elles sont juste ce qu'elles prétendent être: les meilleures Machines à Coudre qui existent

ELLES EXÉCUTENT TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGE. LA MACHINE SINGER À COUDRE À L'USAGE DES MANUFACTURES opère dans le Tissue le plus délicat comme dans le Cuir le plus épais employé soit pour la fabrication des Bottes soit pour celle des Harnais.

La Machine Singer à Coudre à l'Usage de Familles opère dans la Mousseline la plus fine comme peuvent exécuter; elles ont été éprouvées maintes et maintes fois et ont remporté les premiers prix sur le Globe.

À QUELLES elles n'ont obtenu que des premiers prix et des prix spéciaux.

C. W. WILLIAMS & Cie., Fabricants. SEULS AGENTS À QUÉBEC: WOODLEY & CIE., No. 26 RUE ST. JEAN.

Home: Wheeler & Wilson, Raymond, etc., etc. Québec, 10 avril 1872.

AVIS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées, que le Greffe de feu M. Louis Prévost, en son vivant de Québec, No. 10, rue St. Louis, a été transféré par un ordre du Gouvernement en Conseil, en date du 28 Février dernier; et que toutes informations et copies seront données et livrées à son Bureau, No. 66, rue St. Pierre, Baso-Ville.

HOTEL STADAGONA. (Ci-devant maison Russell) RUE DU PALAIS, QUÉBEC. Le soussigné informe respectueusement le public que l'Hôtel favori susdit est maintenant ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires et les voyageurs. Résolu à maintenir la réputation dont cette maison de première classe jouit depuis longtemps, le propriétaire actuel donne avis que l'Intérieur a subi des modifications considérables pendant la saison d'hiver, il a été pourvu de tout le confort et l'élegance imaginables, de toutes les améliorations possibles; il a été peint de frais, tapissé, meublé et garni.

ATTENTION! ATTENTION! Edition de 10,000 Exemplaires écolés en huit jours. DÉBIT énorme de petit recueil, CONSOLATIONS À CEUX QUI PLEURENT ou TRÉSORS DES MALADES, vol. 1, 2, 3 contenant près de 300 pages et élégamment reliés.

SEL À VENDRE. EN DÉCHARGEMENT DE L'ONNA. ACS de Gros Sel de Liverpool. En lots à la convenance des acheteurs, Par WM. CONVEY, No. 1, Rue St. Paul.

DEPOT OF FASHION Innovation d'un Nouveau Système dans le Commerce des Tailleurs. Abolition de l'Ancien Système de l'Écrit.

PAS d'addition de quinze à vingt par cent pour couvrir les mauvais paiements, les pertes considérables par les crédits et les salaires élevés payés par les marchands aux tailleurs de première classe.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a maintenant ouvert le "Dépot of Fashion", No. 22, Côte de la Montagne. Les messieurs peuvent maintenant faire leurs achats dans une maison qui ne vent pas spéculer sur les effets qui sont rejetés par les Marchands d'Europe et mis à part pour les drapiers des Colonies.

LANTERNES TUBULAIRES. D'APRÈS UN NOUVEAU PRINCIPE. PAS DE FUMÉE! PAS D'ODEUR! ELLE NE S'ÉTEINT PAS AU VENT.

UN bon vent donne plus d'éclat à sa lumière. A vendre par McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

PETROLE. 1 charge de Pétrole SUN BRAND. 1 charge de Pétrole STANDARU. 500 Caisse de Pétrole SILVER STAR.

CHÉMINÉES DE LAMPES. 57 Caisse, de Grandeur Assorties. A vendre par McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

CRISTAUX À TABLES. 25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silice Rouge, Silice Vert et en Cristal.

Porcelaine de Sèvres. Consistant en: Châmbre, Services à Déjeuner, Services à Thé, Services à Dessert, et à Thé et à Coucher.

POTERIE. Notre assortiment est considérable et complet dans les Services à Dîner, à Déjeuner, à Thé et à Coucher.

Statuettes et Bustes en Marbre de Paros. En grande variété. Sujets rares et choisis. A vendre par McCAGHEY, DOLBEC & Cie.

MAGASIN. Nos. 24 et 25, Rue St. Paul. Québec, 8 mai 1872.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. A. M. P. M. OTTAWA, par chemin de fer, (a) Province d'Ontario, (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)...

Table with columns: DUREE, MALLES, CLO. CHA. QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par